L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX NOS. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 26 AVRIL.

ADRESSE AUX DÉPUTÉS ALSACIENS.

La Ligue nationale de San Francisco a résolu d'envoyer une adresse à M. Teutsch et à ses collègues, pour les féliciter et les remercier, le premier du beau discours qu'il a prononcé au Reichstag, et tous ensemble de l'attitude courageuse qu'ils ont prise dans la séance mémorable du 18 février dernier. Conformément à cette décision, le conseil d'administration de la Ligue a, dans sa séance régulière du 9, approuvé le projet d'adresse suivant, présenté par M. Daniel Levy, l'un des secrétaires :

Monsieur Teutsch, député au Reichstag.

"Monsieur,

"Le beau discours que vous avez prononcé le 18 février dernier, en votre nom et au nom de vos collègues de l'Alsace-Lorraine, a été accueilli par les insultes du Parlement allemand. Cela devait être, puisqu'en France il a excité la plus vive admiration mêlée de reconnaissance, et qu'à l'étranger tous les hommes de cœur l'ont salué de leurs respects et de leurs sympathies.

"Les Français répandus sur les côtes du Pacifique, passionnément attachés à leur patrie lointaine, ont lu votre éloquente protestation avec une émotion non moins profonde, et, heureux de voir leurs propres sentiments exprimés par vous avec tant de force et d'énergie, ils viennent vous offrir, monsieur, tous les honneurs et tous les remerciements pour votre noble attitude dans cette douloureuse et solennelle circonstance.

"Vous vous êtes placé sur le terrain sacré du droit et de la justice pour flétrir l'esprit de conquête et protester contre l'acte de violence dont l'Alsace et la Lorraine sont les victimes. Vous avez fait entendre le cri d'indignation d'une âme libre et fière, qui repousse avec horreur une nationalité étrangère imposée par la force brutale des armes. Vous avez opposé aux erreurs barbares de la politique du moyen âge les revendications saintes du grand principe de la liberté humaine et de la souveraineté des peuples. Et, lorsque vaincu dans cette lutte inégale, vous vous êtes vu frapper, vous et vos malheureux compatriotes, d'un déni de justice par le vote de l'Assemblée, vous en avez appelé, comme les martyrs des temps anciens, à Dieu et au jugement du monde civilisé.

"Vous avez raison, monsieur, de compter sur l'avenir. Le droit des peuples, ouvragusement méconnu et foulé aux pieds en Alsace et en Lorraine, aura son jour, et ce jour nous l'attendons tous avec une foi inébranlable et une confiance absolue.

"Puisse ce jour arriver bientôt pour le bonheur des opprimés et l'honneur de l'humanité. Puisse votre voix, aujourd'hui impuissante devant l'abus de la force et l'ivresse de la victoire, hâter le triomphe d'une cause qui tient au cœur de tous les amis du progrès et de la liberté, et pour laquelle les Français, vos frères, sont prêts à faire tous les sacrifices.

"Veuillez agréer, monsieur, pour vous et pour ceux de vos collègues qui se sont associés sans réserve à l'expression de vos généreux sentiments, l'hommage de notre reconnaissance et de nos respectueuses sympathies.

"San Francisco, 10 avril 1874."

L'adresse se couvre rapidement de signatures.

A PROPOS DE L'ÉVASION DE ROCHEFORT.

Nous lisons dans le *Mouvement parisien* de Jules Claretie :

Toute évasion, quelle qu'elle soit, inspire à l'homme des sentiments distincts : la pitié, dont j'ai parlé, et une certaine admiration. Pourquoi? Parce que celui qui s'évade s'expose à la mort pour reconquérir ces bouffées d'air libre, cette vaste terre, ce droit d'aller, de venir, de se reposer, de respirer, de penser, qui s'appelle *la liberté*.

On ne connaîtra que plus tard les détails de l'évasion des quatre ou cinq compagnons fuyant la Nouvelle-Calédonie; mais, n'en pas douter, le récit de leurs aventures dont être attachant et saisissant. Le bateau de Trench s'échappant de la forteresse de Gladz, M. de Lavalette fuyant la Conciergerie sous les habits de sa femme, Louis-Napoléon franchissant la *poterne de Ham*, en blouse bleue, tablier de toile, et une casquette sur une perruque noire à longs cheveux; toutes ces évasions célèbres ont maintenant pu pendant. Les déportés de Nouméa ne risquaient pas seulement d'être repris, comme tant d'autres l'ont été, mais encore d'être dévorés par des crabes dans quelque baie leur servant de refuge, comme plus d'un malheureux fugitif dont on n'a jamais retrouvé que le squelette. Les crabes, en pareil cas, sont plus redoutables encore que les surveillants, et les récits de voyages en ces contrées nous ont fait connaître une série d'anecdotes de ce genre qui dompent un certain petit frisson particulier.

Je ne voudrais pas faire d'érudition trop facile à propos de cette évasion de Rochefort, mais, en parcourant justement quelques notes prises sur les évasions célèbres, j'en trouve une assez intéressante et qui n'est pas moins curieuse, pour dater d'un autre temps. Durant les premières luttes des luthériens contre les papistes en Allemagne, un certain Celius Curionius jouait à l'âne de la doctrine de Luther, fanatisait par ordre des Jésuites, et promenait de cachot en cachot à travers les prisons catholiques. On lui avait attaché aux pieds, comme les bêtes, d'énormes morceaux de bois, presque des sabots, dit-on. Aussi empêché, le réformé rêvait pourtant aux moyens d'être libre. Un jour, il réussit, dit-on, de ses gardiens qu'il enlevait des entraves d'un de ses pieds, un seul. Le pied étant gonflé, le gardien ne s'en inquiétait guère. L'autre jambe restait, d'ailleurs, maintenue par un poids de bois.

Demeuré seul, le luthérien se dépouilla de sa chemise, ôta le bas de sa jambe devenue libre, et du poids auquel il donna la forme d'une jambe, y mit un soulier au bout, et, couvrant sa véritable jambe des plis de son manteau, il suppléa le gardien à la porte de plaide les entrevues, afin que le lendemain dimanche il pût se reposer pendant qu'autre reprendrait ses liens.

Le gardien, pétrifié sans doute que pas important qu'il le prisonnier fût maintenu par la jambe droite ou la jambe gauche, pourvu qu'il fût retenu par l'une des deux. Il hocha donc avec soin la fausse jambe du prisonnier et se retira bien certain que les entraves étaient bonnes et le pied du Luther demeurait bien gardé.

La suite venue, Celius Curionius défaisait la *fausse jambe*, remettait sa chemise et ses souliers, escaladait la fenêtre de son cachot, sautait dans les fossés, s'échappait et, rejoignant le Luther, allait, entre les moines jacobins, l'Inquisition et les papistes. Il fut même, à cause de s'être enfui *grâce à la magie*, par des gens effrayés de son évasion qu'on le dénonçait diabolique, incroyable, impossible. Ils n'avaient pas lu le *Comte de Monte-Cristo*.

Monte-Cristo, Dantès, jeté du haut du château d'If, ressuscité par Caderousse, disant hors du château Saint-Angel. Toutes ces invraisemblables histoires vous reviennent à l'esprit, lorsqu'on prononce le mot presque mystérieux d'évasion qui a le don dévouer tout un monde de souvenirs. Souvent, la note souriante se mêle, en pareil cas, aux choses tragiques. En 1834, Jacques Guinard, Armand Marrast, Godefroy Cavaignac et leurs compagnons s'évadèrent de Sainte-Pélagie. Guinard entre autres avait gagné Compiègne et s'était réfugié chez un ami.

La nouvelle de l'évasion était arrivée déjà et le procureur du roi, fort affairé, s'occupait de surveiller les diligences qui traversaient Compiègne.

L'ami de Guinard, voulant aller au-devant du danger, ne trouve rien de mieux à faire que d'inviter à dîner ce procureur du roi lui-même. Le président Guinard, il se fait asseoir ces deux convives à côté l'un de l'autre. Le Magistrat et le fugitif s'entretiennent tranquillement chemin. Si bien qu'au dessert, le procureur du roi invita le prisonnier de la veille à dîner à son tour chez lui.

Guinard s'excuse de son mieux. Le procureur était navré.

—C'est dommage, dit il quand on rencontre des causeurs comme vous, on voudrait les garder toujours.

—Je conçois cela, fit l'ami de Guinard.

Le dessert achevé, Guinard montait en cabriolet et ne s'arrêtait qu'assez près de la frontière où un contrebandier prévenu d'avance, le guidait jusqu'à la Belgique à travers les lignes des douaniers.

Après le 2 Décembre, un proscrit (il est étonnant à la Chambre aujourd'hui, je le nommerai pas) eut une aventure presque semblable à celle de Guinard, avec cette différence que le proscrit ne fut pas trahi par un brave gendarme de campagne. Le fugitif essayant de gagner la Belgique sous le costume d'un prêtre.

Ne voulant pas entrer dans une auberge avec ces habits, il demanda l'hospitalité à un curé des environs de Lille qui l'invita à dîner, et lui fit même préparer un dîner de choix, modeste, mais succulent.

Le brave homme de curé était enchanté d'avoir un collègue à sa table; une seule chose le chagrinait : son hôte ne faisait pas honneur au petit vin qu'on lui versait. A la fin, le curé dit au proscrit :

—Vous ne buvez donc jamais de vin?

—Jamais!

—Comment faites-vous donc alors quand vous dites la messe?

—En endossant les habits de prêtre, le fugitif avait point prévu l'objection. Il faillit se troubler et la moindre hésitation eût peut-être éveillé les soupçons du curé véritable, mais, se remettant bientôt vite :

—Oh! dit-il avec un sang-froid admirable, ce n'est point la même chose. Le vin de la messe, ce n'est pas du vin, c'est du sang!

On le voit, qu'il faut avoir tout prévu lorsqu'on se décide à courir les chances d'une évasion.

On ne manquera pas, sans doute, à propos de Rochefort, de rappeler la réponse de Maurice de Nassau lorsqu'on lui apprit l'évasion de Grotius : "Cela ne m'étonne point; il avait, à lui seul, plus d'esprit que tous ses gardiens!"

Quand il s'agit de meubler un salon, si modeste qu'il soit, une chambre à coucher et une salle à manger, on s'effraie, et à bon droit, par les temps difficiles que nous traversons. On y parvient néanmoins en s'adressant au Magasin de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, qui a su mettre ses meubles à la portée de tout le monde.

GIRARDIN A LA RESCOUSSE. — Plusieurs journaux publient une lettre de M. Emile de Girardin, lettre servant de préface à une brochure qui paraîtra cette semaine, et qui est dédiée à M. Batbie.

Le titre, ou plutôt les titres de cette brochure suffisamment les sujets traités : *Unité de collège; abolition des zones électorales; bulletin uninominal.*

L'éminent publiciste s'oppose vivement au morcellement électoral.

Voici, du reste, ses conclusions :

La souveraineté électorale morcelée c'est-à-dire divisée en 17 départements, à plus forte raison en 362 arrondissements, ne constitue pas plus une entité que le corps d'un homme coupé, soit en 8, soit en 362 tronçons, ne constituerait un être vivant.

Le morcellement électoral n'est pas l'application du suffrage universel; il en est la mutilation.

Donc un *seul* collège pour toute la France.

Où chaque électeur dépose un *seul* bulletin.

Où chaque bulletin porte un seul nom.

L'unité de collège ne tarderait pas à amener l'unité de question posée à la souveraineté électorale; l'unité de question ne tarderait pas à mener à la solution successive de toutes les questions par le chemin le plus droit et et plus court.

Le suffrage universel s'exerçant dans l'immense cercle de l'unité de collège mettrait fin au débat entre la souveraineté de la raison, car il n'est et la souveraineté de la raison et la nation; il est le droit de tous et de chacun à être bien représenté et bien gouverné, droit qui est le même pour le riche et pour le pauvre, le sot comme le homme éclairé et pour l'homme ignorant, leur intérêt étant égal.

Mais toute la logique de M. Emile de Girardin détermina-t-elle M. Batbie à changer de sentiment à l'égard du suffrage universel?

Le doute est bien permis en ce cas.

Plusieurs journaux français publient le procès-verbal suivant :

"Le 1er avril 1874.

"MM. le marquis de Rancougne, le comte d'Orléans, Gerbron-Tassin et Carré-Kérisouët se sont réunis à Blois pour examiner, en qualité de témoins de MM. Pierre Tassin, député, et Paul Diard, préfet de Loir-et-Cher, la demande de rétractation d'expressions contenues dans les considérants de l'arrêté préfectoral du 24 mars.

"MM. Gerberon et Carré-Kérisouët ont exposé qu'ils étaient chargés par leur client M. Tassin, député, de demander à M. le préfet de Loir-et-Cher une rétractation publique du mot "cynique", contenu dans l'arrêté en question.

"A cette première demande, MM. de Rancougne et d'Orléans ont répondu que M. le préfet n'avait fait que caractériser les attaques dirigées contre les maires nouvellement nommés, que l'article a qualifiés notamment "d'agents sans scrupules," en conséquence qu'il le maintenait.

"MM. Gerberon et Carré-Kérisouët s'adressant alors à M. Paul Diard, de la part de M. Pierre Tassin, demandant à M. Paul Diard de retirer le mot "cynique" contenu dans les considérants de l'arrêté dont il a déclaré prendre la responsabilité dans la première entrevue, une discussion s'est alors engagée entre les deux messieurs sur cette avec lui le 29 mars.

"MM. de Rancougne et d'Orléans ont refusé, au nom de M. le préfet de Loir-et-Cher, de retirer l'expression.

"MM. Gerberon et Carré-Kérisouët, après avoir tenté ainsi inutilement les moyens de conciliation, demandent à M. Paul Diard, de la part de M. Pierre Tassin, une réparation par les armes.

"MM. de Rancougne et d'Orléans répondent que M. le préfet de Loir-et-Cher n'a pas agi que comme administrateur et n'a agi que uniquement que l'article du journal sans avoir en vue la personne de M. Pierre Tassin, il ne saurait assumer aucune responsabilité personnelle à raison d'un acte de son administration."

Ont signé :

Carré-Kérisouët, dé- Mis de Rancougne,
buté. Cte d'Orléans.
G. Gerberon-Tassin.

La Correspondance Havas publie l'avertissement suivant à l'adresse des journaux :

"Il y a depuis quelques jours, ainsi qu'il arrive souvent pendant les vacances parlementaires, comme une recrudescence de fausses nouvelles.

"Des journaux ont prétendu que, d'accord avec le ministère, de septembre allait encore être remis en question; ces mêmes journaux ont établi un lien entre ce fait qu'ils prétendent inexact et les sentences du commerce de Paris, risquant ainsi de faire croire aux classes pauvres que leurs épreuves sont imputables à des prétendurs machinations.

"Les uns annoncent des vacances pleines d'agitation et d'inquiétude. Les autres parlent du retour des droits féodaux, des dîmes et des corvées.

"On annonce la dislocation du cabinet, on publie des chiffres imaginaires pour établir que la majorité qui s'est affirmée, jusqu'au dernier jour de la session n'existe plus, étant profondément divisée. On va jusqu'à la qualifier de mensonge parlementaire.

"Nous croyons savoir que le gouvernement considère ces fausses allégations comme étant de nature à troubler l'opinion pendant les vacances et qu'il est résolu à ne pas tolérer des publications qui, sous prétexte de solliciter pour les inquiétudes du public, auraient pour effet de les créer et de les entretenir."

BRIGNOLI A PARIS. — Il se rappelle le fiasco que fit le sénor Brignoli à la Nouvelle-Orléans, lorsqu'il vint, il y a quelques années, avec Mme Durand. Voici ce que dit de lui le chroniqueur du *Figaro* :

Pendant que l'étais en train de visiter les grands théâtres, j'ai poussé jusqu'aux Italiens. La salle y est plus brillante que le spectacle. Mlle Donadio a une assez jolie voix et elle s'acquitte convenablement du rôle de Amina, rôle sympathique de la *Somnambula*, mais Brignoli... Ah! Brignoli, qui nous débarrasera de Brignoli? On a beau venir aux Italiens pour causer, pour bâiller, pour se rendre visite, il y a des moments où, malgré soi, on regarde sur la scène, il y a des airs qu'on écoute presque machinalement. Et alors on voit le sénor qui, en ouvrant sa large bouche, a l'air de vouloir manger son nez; on entend les sons lamentables de chat amoureux et les gargarismes étranges dont il nous écorche les oreilles, et on a envie de s'enfuir, loin, bien loin, dans un pays où Brignoli n'a jamais pénétré, où il ne prétend pas jamais! O Szmakosch, directeur qui es à Ventadour, délivre-nous de Brignoli!

COIFFURE A LA LYRE. — Depuis longtemps, dit le *Figaro*, déjà la coiffure des jeunes gens est devenue presque aussi compliquée que celles des femmes.

Nous avons eu le toupet tapageur, planté sur le côté comme au temps de la jeunesse d'Alfred de Musset.

Puis, les cheveux rejetés en arrière, à la slave—genre, un peu pianiste.

Les pointes ramenées le long des oreilles,—style dandy-sauteur; désormais, depuis, et réservé aujourd'hui aux Alphonses de bas étage.

Ensuite, les frisons à la chien, sur le front; triomphe de M. Capoul.

Tout récemment, on portait des bandeaux dits *à la ruse*, un peu bouffants et exactement séparés par le milieu.

Cette dernière mode est en train de faire place à une coiffure vraiment étonnante : coiffure *à la lyre*.

Elle sera très-bien de mise pour aller dans les théâtres de musique; une dite-je, elle a été inaugurée l'autre jour à l'Opéra-Comique!

La raie est toujours au milieu de la tête. Tous les cheveux, au moyen des fers et des cosmétiques, se tiennent en l'air, et les deux bandeaux, qui auparavant retombaient sur le front, s'élèvent gracieusement, et suivent la courbe harmonieuse des branches d'une lyre.

N'en déplaise à ces messieurs, cette coiffure n'est pas si neuve qu'ils pensent. Elle a été portée pour la première fois par Tayan dans son rôle d'Orphée à la création.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur.

Dimanche, 26 avril 1874.

LE CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE, vaudeville en 5 actes.

LA VEILLÉE ALLEMANDE, drame en 1 acte

Lundi, 27 avril — Bénéfice de M. CASSAGNE — LES HUGUENOTS, grand opéra. 24-avril—lf

Académie de Musique.

IMMENSE ATTRACTION

Chaisiases vos places de bonne heure.

Pour ce soir, DIMANCHE,

SEVEN SISTERS & POCAMONTAS.

Le programme monstre de la saison.

26avril—

Académie de Musique.

POSITIVEMENT DERNIÈRE SEMAINE DE LA SAISON.

LUNDI SOIR, 27 avril.

Représentation au profit des Inondés, offerte par M. David Bidwell au maître Wilix et au comité de secours: Le programme comprendra le beau drame en un acte intitulé : CRIME, or OUT IN THE STREET, et LUCRETIA BORGIA, M. D. la pièce burlesque populaire d'Alice HARRISON. 26avril—

Académie de Musique.

Positivement dernière semaine de la saison.

Mardi et Mercredi 28 et 29 avril.

ALICE HARRISON.

Dans le rôle du **BOY DETECTIVE.**

Jeudi, 30 avril,

LE GRAND DRAME MORAL.

UNCLE TOM'S CABIN.

Vendredi.—Bénéfice annuel de J. KITTREDGE.

SAMEDI A MIDI.—Dernière matinée de la saison.

Dimanche.—Représentation d'adieu.

Le Grand Concert

VOCAL ET INSTRUMENTAL

donné au profit de l'église ST-AUGUSTIN, aura lieu VENDREDI PROCHAIN, 1er MAI, à huit heures du soir, à la salle GRUNEWALD.

26 avril—lf

THEATRE DES VARIÉTÉS.

GRAND CONCERT

Vocal et Instrumental.

DONNÉ PAR

M. VAN HUFFLEN

et MME NEUVILLE-MERCIER-BIER.

MERCREDI, 29 Avril, 1874.

PREMIÈRE PARTIE.

1 Andante et Allegro de la Sonate en si bémol pour Piano et Violon.....Mendelssohn.
Par MM. Dulcroux et Madier de Montjau.

2 L'Orage à la Grande Chartreuse Mlle Mazel.
Par M. Van Huffelen.

3 Polonaise de Jérusalem.....Verdi.
Par Mme. Mercier-Bier.

4 a. Cavatine pour violon.....Haff.
b. Barcarolle (pour violoncelle).....Rober.
Par M. Madier de Montjau.

5 Valse.....Verzano.
Chantée en Italien par Miss K. Thayer.

6 Grand duo bouffe de Robert-le-Diable.....Meyerbeer.
(Bertram et Raimbaut).
Par MM. Vauflen et Gadillac.

DEUXIÈME PARTIE.

1 Air des Noces de Figaro.....Mozart
Par M. Van Huffelen.

2 Cavatine d'Ernani.....Verdi
Chantée en italien par Mme Mercier-Bier.

3 Tarentelle.....D. Delcroix.
Par M. D. Delcroix.

4 Air du Billet de loterie.....Nicolo.
Par Miss K. Thayer.

5 Grand air de Zampa.....Hérold.
Par M. Gadillac.

6 Grand duo des Huguenots.....Meyerbeer.
(demande)
(Marcel et Valentine)
Par M. Van Huffelen et Mme. Mercier-Bier.
Accompagnateur.....M. Cartier.

Les portes ouvriront à sept heures, et le concert commencera à huit heures précises.

Billets en vente au magasin de musique de Grunewald, rue Canal, à côté, même rue, et au Charpaux, rue Royale.

Prix des billets.....$1,00

26avril—lf

GRAND BAL PARE

—DONNÉ PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

de la Nouvelle-Orléans,

A LA SALLE DE L'OPÉRA,

LE SAMEDI, 16 MAI 1874,

Au bénéfice des INONDÉS en faveur de la moitié et de la culture de bienfaisance en faveur de l'autre moitié.

—DIRECTEURS—

Joseph Girod	A. Jacksteau	Aug. Carrière
F. Magus	F. Limet	C. Fauconnet
J. Levol	Ernest Morin	P. Crabites
J. Lelaure	Aug. Walz	Stan. Fourcier
J. Schweizer	Ad. Rochet	Dr A. de Rouillon
J. Sépra	Dr J. Fontera	Dr J. Dupuy
E. D. Levy	St-Cyr Foure de	Dr Duperron
Ed. Dufay	St. Louvier	A. Bonnet
Dr A. d'Aquin	Emile Angaud	D. Dagores
C. Rouger	N. Samuel	E. Lafrerie
J. Sépesse	Ch. Lambert	J. E. Morin
J. T. D. Lefevre	J. R. Varl	E. Odinot
C. Bérquet	Clément Fey	Jules Manaud
Michel Lon	Ch. Marcquet	H. Esparces
G. L. Ferro	J. Marchand	G. V. Heneuve
J. Para	J. Gaudin	A. A. Lasalle
J. St. cuna	L. Marchand	J. Larrien
M. Majeur	S. Chevrau	J. M. Labuque
P. Macon	G. Ludre	O. Abadie
L. Sitton	P. Lassalle	J. Massaya
Th. Gol ain	J. Gilet	L. Layrès
D. Lopez	Firmin Malhesn	J. Horin
P. P. Chabert	J. Bouvier	J. Dufau
H. Chavigny	J. J. Brunet	J. C. Dutarry
H. Cambens	C. Masquère	J. B. Renaud

Prix du Billet.....$2 00

On trouvera des Cartes à la librairie Aubry & Co., coin Chartres et Hospitalle, à la librairie J. Claverie, 65, Royale, à la pharmacie St-Cyr Foure de, coin Canal et Rampart, chez M. J. Révol, coin Chartres et Madison et chez tous les Directeurs. Les demandes d'invitation pour dames doivent être adressées à la Direction, en dire quant les noms et les résidences.

Les réunions des Directeurs auront lieu le lundi et le vendredi de chaque semaine à l'Asile de la Société, 8 Pleu-de-Lavie.

Le Secrétaire,
LEON SIMON.

18avril—lf

I. L. LYONS,

(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)

PHARMACIEN EN GROS ET EN DÉTAIL

ET IMPORTATEUR.

AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un

Stock complet,

Se composant de

Drogues. Parfumerie.
Produits chimiques. Médicaments français
Médicaments américains, patentés.
Articles divers pour drogueurs, droguistes, Extraits solides et fluides
Liqueurs fines. Instruments de chirurgie, de Geo Tieman & Co.
Vernis et huiles. Appareils à atomes, à main et à vapeur.
Vitres. Appareils électriques.
Verreries. Sacs de voyage, boîtes à médicaments.
Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles.

Et tout ce qui se rattache au

Commerce des Drogues.

AGENT POUR LA VENTE DE

Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co.

Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis;

Extraits et remèdes, de W. J. M. Gordon;

Suspensoirs, en argent, du Dr. Ls Babcock.

IMPORTATEUR DE

Liqueurs et extraits de Bottlay; parfumeries anglaises et françaises;

Médicaments patentés drogues et produits chimiques français.

Département spécial pour les **ordres des médecins.** Les peudres sont mises en bouteilles, qu sont étiquetées avec soin.

Exécution des ordres des maisons de commerce sur contre à un comme habité, s'efforcant d'activer la livraison des marchandises.

Propriétaire du

Célèbre Amer fortifiant Garry Owen.

Le tonique d'Abrams contre le trisson.

La liqueur astringente de Brodie.

L'elixir de Locock contre la toux.

Et tous les remèdes bien connus, de Hall & Lyons.

L'attention du public est appelée sur le

DÉPARTEMENT DU DETAIL ET DES PRESCRIPTIONS,

Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.

Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient les meilleurs ingrédients.

On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de fantaisie les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines;

Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, nas de cette, etc.

Vaccine fraîche et sangsues suédoises.

I. L. LYONS.

14fév—3m v&c

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61.....RUE TCHOUPITOULAS.....61

NOUVELLE-ORLEANS.

30 janv—1an78

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs 68, Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 91 Canal.

N. O. Savings Institution, 156 Canal, Jerville en 5 actes.

Freedmen's Savings & Trust Co., 182 Canal

La Sav'gs Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.

Crescent Mut. Ins. Co., 104 Canal.

Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondel.

Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.

Home Mutual Ins. Co., 78 Canal.

(SUR LA VIE).

La. Equ. Life Ins. Co., coin Carondel & Gravier.

Eq. Life Assur Society, 61 N. York, 31 Camp.

Etna Life Ins. Co., 17 Hod. Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guéblé & Nippert, 107, Canal, Nile-Orléans.

Guéblé & Nippert, 40 Paradis-Poissonnière, Paris.

T. Bloema, coin Toulouse et Bons.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SÈCHES.

Théo. Danziger & Sons, 226 Canal.

J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 93 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.

Wheeler & Wilson, 97 Royale, 107 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godelnux, 81 et 83 Canal, 213,215, 217 V. Levée.

C. Lazard, 195 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.

Mme. Rapho, (autrefois Mme. Ferre), 29, Bourbon.

C. N. Dolcan, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES FANTAISIE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 111, Canal.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Halstre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.

L. Médal, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Lafferranderie, 275 Tréné.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.

F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grunewald, 18, 20 et 22, Baronne.

C. Ehle, 116 et 118 Canal.

F. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 55, St Charles.

J. Nagel, 196, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 91 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.

St. Charles Billiards Saloon, nos 1710, 1712, 1714.

Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charles.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabau, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Pilant, 98 Royale, 3ème District.

Aussi, 86 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot.....$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE F,

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 9 Mai 1874.

PLAN

10,000 Billets.....Billets seulement $10

MOITIÉ, QUART ET DIXIÈME EN PROPORTION.

1 lot de.....	$20,000 est.....	$20,000
1 lot de.....	10,000 est.....	10,000
1 lot de.....	5,000 est.....	5,000
40 lots de.....	500 sont.....	20,000
200 lots.....	100 sont.....	20,000

LOTS D'APPROXIMATION.

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 sont..... $2,700

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont..... 900

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont..... 900

270 lots s'élevant à..... $40,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots suivant, droit à 77 lots d'approximation. Par exemple, si le lot No 1246 gagne le gros lot, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5,000, les billets Nos 441 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK BOX 692, P. O.,

Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 2janv—73—1an

Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif.....$798,454 60

A. EIMER BADER, Président.
CH. KOENIGLD, Vice-Président.
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Henry Abraham,	A. Eimer Bader,
N. A Baumgarden,	E. F. Del Bondio
Ch. Kopfeld,	Ch. Fraser,
H. R. Cogreyo,	Hy. Haller,
Sigmund Stark,	J. H. Keller,
Louis Leonhard,	Thos. Lilienthal,
C. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. B. Schmidt	R. Seig,
Isaac Schorck,	Louis Schwartz,
J. M. Schwartz,	J. R. Wilkerman,
X. Weissenbach.	J. Keller.

8 oct—1an

Germania Insurance Company.

Bureau, No 124 rue Commune,

NOUVELLE-ORLEANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé.....$300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les portes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO.....Président
H. ZUBERBIER.....Vice-Président
EMIL MAIER.....Premier Secrétaire
H. E. MARBURG.....Second Secrétaire
F. BERGER.....Inspecteur

Directeurs :

Geo. Binder, (maison Lemaire & Binder)
A. H. Breaglan (maison Breaglan, Buck & Dinkelspiel)
P. W. Diehmann, (maison Miller & Diehmann)
R. Grelsinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. Moegsleger, (maison Schmidt & Zeigler)
J. Armbruster, J. Kohn,
Adam Gaisser, Louis Grunewald,
Jacob Hassinger, H. F. Klumpp,
Hy. Oertling, H. Schain,
Thomas Scherr, R. T. Teurer,
F. Thormählen, J. J. Weckerling,
J. Voelkel, Fred. Del Bondio.

7 mars—1m

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLÉANS,

No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DETADES.

HEURES DE BANQUE :

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT. HENRY BACAS,
Caissier. — Assist.-Caissier

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5janv74—1an

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT,

Des COGNACS Vieux-Bil Proprietors, Gaujac Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg.

Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette.

Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Barronde frères.

Des SARDINES de la marque Edelin Gillet.

Importateurs des EAUX-DE-VIE de Cognac, etc., du GENEVIÈVE Imperial Eagle et La Cloche, du PORTO et HERRY du Real Vieille Thomas, de H. Roy, etc., de VINS RO